

# “J’aurais pu être brûlée à l’acide si je retournais dans mon lycée” raconte Mila

écrit par François des Groux | 4 février 2020



Marine Le Pen ✓  
@MLP\_officiel



Dans notre pays de libertés, ce n’est pas à #Mila de s’excuser : c’est à ceux qui la menacent de mort, la harcèlent, l’insultent, de rendre des comptes devant la justice.

Bravo à cette jeune lycéenne pour son courage. MLP

Pour ceux qui ne regardent pas l’insupportable Yann Barthès et son “Quotidien” sur TMC-TF1, on pouvait découvrir Mila à travers quelques vidéos disponibles sur YouTube.

On y voit une jeune fille aux yeux perçants, étonnement mûre pour son âge, au discours construit et intelligent, s’exprimant sans trembler devant le *Bernardo Gui* des médias, le grand bobo-inquisiteur Barthès.

Un extrait “allégé” du HuffPost semblant ne retenir que les excuses de Mila envers des musulmans éventuellement *blessés* :

Et un extrait plus long sur LCI où Mila raconte qu’elle ne

pouvait pas revenir dans son lycée car on aurait pu la défigurer à l'acide, la frapper, la déshabiller en public ou l'enterrer vivante (à 1'15")... ce qui relativise un peu la "blessure" et le ressenti des musulmans.

Le journaliste précise ensuite que "la classe politique est devenue complètement dingue" avec (bien sûr) "la récupération de l'extrême droite" face à "un gouvernement un peu perdu" et au "malaise de la gauche"... C'est peu de le dire.

Mais que préfère le journaliste (homosexuel) [Christophe Beaugrand](#) : une Marine Le Pen twittant son soutien à Mila, une Belloubet semblant rétablir le délit de blasphème ou une Ségolène s'en foutant royalement comme de son premier pingouin ?



Marine Le Pen   
@MLP\_officiel

Dans notre pays de libertés, ce n'est pas à [#Mila](#) de s'excuser : c'est à ceux qui la menacent de mort, la harcèlent, l'insultent, de rendre des comptes devant la justice.

Bravo à cette jeune lycéenne pour son courage. MLP

(Source : [MLP officiel](#))

La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, s'est attiré mercredi de nombreuses critiques au sein de la classe politique pour avoir suggéré que l'insulte à la religion était un délit, ce qui n'est pas le cas, en France. « L'insulte à la religion, c'est évidemment une atteinte à la liberté de conscience. C'est grave », a déclaré la garde des Sceaux au micro d'Europe 1, mercredi matin.

(Source : Le Parisien)

02/02/2020

*.@RoyalSegolene il y a une liberté de critiquer les religions mais ne partage pas #JeSuisMila*

*"Je refuse de poser le débat sur la #laïcité à partir des déclarations d'une adolescente de 15 ans considérée comme le parangon de la liberté d'expression"*

*? @France3tv @letellier\_ftv pic.twitter.com/z82emNmGHf*

*— DimancheEnPolitique (@DimPolitique) February 2, 2020*

*@RoyalSegolene « il y a une liberté de critiquer les religions mais cela n'empêche pas d'avoir du respect ... non je ne suis pas Mila!*

*— DimancheEnPolitique (@DimPolitique) February 2, 2020*

(Source : Fdesouche)